

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tremblay Josy-Ann

<https://www.cadre21.org/membres/a28e1cfb939f8700698987bd>

Date d'obtention : 2022-04-26 18:37:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il faut utiliser la trousse sexto uniquement à des fins scolaires.

Il faut bien utiliser la trousse en répondant aux questions sur le formulaire

Cette trousse permet de réduire les délais de traitements des dossiers en lien avec le sextage

Cette trousse permet d'outiller les intervenants et directions en milieu scolaire en lien avec le sextage (procédure, questionnaire, saisi du cellulaire)

Cette trousse facilite une prise en charge légale et rapide

Partenariat avec les milieux policier et le milieu scolaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Permet de bien suivre les étapes et être mieux outillés.

Aide à contrer phénomène du sextage

Facilité de prise en charge rapide et légale

Permet aux intervenants et directions d'être bien préparé, et ce, rapidement

Matériel complet et efficace

Analyse de la situation et un questionnaire bien détaillés

Une méthode adaptée à la réalité actuelle de nos jeunes

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il faut mettre la victime au cœur des priorités

Il faut prendre en considération les éléments suivants:

- Nature du geste (intention malveillante ?)
- L'intention et la nature des gestes
- Niveau de maturité de l'élève + les circonstances

Il ne faut pas poser de questions qui ne sont pas dans le questionnaire, et bien suivre les étapes.

Au moment de la saisie du téléphone, on ne pose pas de question à l'agresseur et on lui confisque son appareil.